

# MIGRATION ET DEVELOPPEMENT

---

## Expérience du Burkina Faso

Monsieur Lambert Alexandre OUEDRAOGO

**6/27/2014**

L'expérience burkinabè en matière de synergie entre migration et développement n'est pas négligeable. Elle est structurée à travers le Conseil Supérieur des Burkinabè de l'Etranger et couvre les secteurs économique, social, culturel et politique. L'adoption du projet MIDA-Burkina par le gouvernement Burkinabè permettra de booster cette synergie et de capitaliser les acquis.

## **I-Cadre institutionnel de gestion de la diaspora burkinabè**

Au Burkina Faso, l'encadrement et la gestion de la diaspora sont assurées par le Secrétariat Permanent du Conseil Supérieur des Burkinabè de l'Etranger, structure rattachée au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale.

Un des objectifs visés par la mise en place de cette structure stratégique est d'assurer la pleine participation des Burkinabè de l'Etranger au développement économique, social et culturel du Burkina Faso.

Cette structure a des représentants élus par les communautés burkinabè dans les différents pays d'accueil, ces représentants sont connus sous le nom de « délégués au CSBE ». L'ensemble de ces délégués se réunissent de façon triennale à Ouagadougou au cours de l'Assemblée Générale, qui du reste est une activité statutaire du Secrétariat Permanent du Conseil Supérieur des Burkinabè de l'Etranger.

Les délégués portent donc la voix des communautés qui les ont élus. Au cours de l'Assemblée Générale, des communications sur des thèmes choisis sont faites afin d'éclairer la lanterne des participants sur les grandes orientations dans les secteurs socioéconomiques au Burkina Faso d'une part et d'autre part, des réflexions sont menées pour répondre aux préoccupations de la diaspora.

## **II-ETATS DES LIEUX**

Le séjour à l'étranger peut présenter des fortunes diverses en terme de réussite pour les migrants.

Par ailleurs, le développement d'un pays résulte de diverses contributions dont celle de sa diaspora et sera d'autant plus importante que celle-ci est dynamique ou pas. Il est de notoriété publique que des pays comme l'Israël, le Cap Vert et la région de Kayes au Mali pour ne citer que ceux-là, doivent beaucoup à leur diaspora. La question de la contribution de la diaspora au développement du Burkina Faso peut être abordée sous différents angles.

## A-Au plan économique

En effet, la vie à l'étranger n'a pas affecté le lien affectif de la diaspora pour les familles restées au Burkina Faso. De façon spontanée ou pour la satisfaction d'un besoin quelconque, la diaspora effectue des transferts financiers vers le Burkina Faso. Ces transferts se font selon deux modes opératoires :

- le circuit informel ou encore circuit main à main, qui a lieu à chaque fois qu'un compatriote est en visite au Burkina Faso. Les envois d'argent par le circuit informel, bien que probablement très importants, restent cependant difficilement quantifiables ; ce créneau très ancien est beaucoup prisé par la diaspora ;
- le circuit formel, à travers les réseaux des établissements financiers de transfert d'argent.

Dans ce cadre, l'épargne rapatriée par les migrants burkinabè entre 1980 et 2004 selon la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a atteint les montants les plus élevés en 1985 et 1986 avec respectivement cinquante-six milliards six cent cinquante un millions (56 651 000 000) FCFA et soixante-six milliards trois cent soixante un millions (66 361 000 000) FCFA. Les plus faibles montants ont été enregistrés en 2003 et 2004, soit vingt-six milliards (26 000 000 000) FCFA par an.

Pour ce qui concerne l'immobilier, tout comme ceux résidant au Burkina Faso, les Burkinabè de l'étranger y investissent aussi car le logement constitue le premier investissement de tout travailleur burkinabè. Les acquisitions se font généralement auprès des sociétés immobilières privées ou publiques, avec lesquelles les conditions sont négociées. Elles sont destinées soit au propre usage des intéressés, soit à la mise en location. L'alternative génère naturellement des gains financiers pour les propriétaires. Dans ce domaine des investissements immobiliers de la diaspora, l'on ne saurait passer sous silence les réalisations immobilières de nos compatriotes de Niaogho et de Béguedo (dans la région du

Centre-Est), qui ont transformé leurs localités d'origine en cités modernes et où sont implantés la plupart des banques et établissements financiers nationaux à cause de l'importance des transactions financières. En termes de perspectives, avec la mise en place du programme immobilier pour la diaspora (PID) et la création consécutive du service chargé de la diaspora au niveau du Centre de Gestion des Cités (CEGECI) dont le SP/CSBE est membre du conseil d'administration, l'on peut s'attendre à des développements intéressants dans ce domaine au cours des prochaines années.

S'agissant de l'entreprenariat privé, des compatriotes ayant fait fortune à l'extérieur ont été bien inspirés en créant des entreprises au Burkina Faso. Ainsi, la société WATAM KAIZER spécialisée dans la vente des cycles et cyclomoteurs, la compagnie de transport TSR, la société de BTP Henriette KABORE, etc. peuvent être citées parmi tant d'autres initiatives privées des membres de notre diaspora. Les grandes compagnies de transport à l'exemple de TSR sont des propriétés de Burkinabè de la diaspora. Au-delà du sacro-saint principe de recherche du profit, lesdites sociétés créent de l'emploi pour des Burkinabè et payent des impôts au profit du trésor national.

#### LES PROJETS DES BURKINABÈ DE RETOUR DE FRANCE

Les projets d'aide à la réinsertion des Burkinabè de retour de France sont consacrés par les articles 5 et 14 de l'accord sur la gestion concertée des flux migratoires et le développement solidaire signé le 10 janvier 2009 entre le Burkina Faso et la France.

L'institution française qui chapeaute le processus de financement de ces projets est l'**OFII (Office français pour l'Immigration et l'Intégration)** dont le Bureau de Bamako dirigé par Monsieur Stéphane DARMAS couvre le Mali, la Guinée-Conakry et le Burkina Faso.

L'OFII a signé un partenariat stratégique avec la Société d'Etudes, de Conseils et d'Assistance Multisectorielles (SECAM) basé à Ouagadougou. C'est ce bureau qui accompagne les aspirants au financement de l'OFII (les Burkinabè de retour de France) dans le montage de leur projet.

Le migrant burkinabè qui souhaite regagner la mère patrie, prend attache avec les OFII locaux basés en France. Après son audition, un document lui être délivré, à base duquel une fois au Burkina Faso, il va rencontrer la SECAM pour le montage du projet désiré.

Lorsque les projets montés atteignent un certain nombre, ils sont communiqués à l'OFII Bamako qui décide de la date de la réunion du comité de sélection, qui s'est toujours tenue à l'Ambassade de France à Ouagadougou.

Le comité de sélection tripartite (Ministères, la SECAM, l'OFII + Ambassade de France) est un jury chargé de valider les projets soumis après avoir auditionné les différents candidats.

La dernière réunion du comité de sélection ( la 6<sup>ème</sup>) s'est tenue le 30 mai 2013 afin d'examiner 12 projets à l'issue de laquelle elle en a validé 10.

Le financement allouable à un projet varie entre 4000 et 7000 Euros. Il faut ajouter que le promoteur a son apport personnel qui doit être de l'ordre de 30% du coût total du projet. Après la signature de la convention de financement, l'OFII verse 70% du montant subventionné à chaque promoteur pour le démarrage du projet. Le versement du montant restant intervient après des visites de terrain auprès des promoteurs pour s'assurer de la bonne exécution des projets.

De la première réunion du comité en septembre 2009 à la cinquième en juin 2012, au total 27 projets ont été financés pour un total de 196 988 Euros.

Aujourd'hui, la tendance générale est l'orientation de la diaspora vers des investissements dans les secteurs productifs. Elle est aidée en cela par la création il y a déjà quelques années de la Maison de l'Entreprise par le Gouvernement du Burkina Faso avec l'appui financier de la Banque Mondiale. La Maison de l'Entreprise est un guichet unique d'où il est possible de remplir toutes les formalités relatives à la création d'une entreprise en trois jours.

Dans cette même dynamique d'attraction des investissements, le Burkina Faso avec l'appui de la Banque Mondiale, a lancé le projet pôle de croissance de Bagré. Bagré est une commune rurale située à 200 km de Ouagadougou et dispose d'un important barrage hydroélectrique et agricole. Des aménagements y ont été opérés afin de permettre aux investisseurs de faire de l'agrobusiness et développer des activités de service. La diaspora a été instruite pour y investir.

Aussi, au cours de la 4<sup>ème</sup>Assemblée Générale du CSBE tenue en mars 2014, les délégués au CSBE ont adopté une recommandation forte relative à l'élaboration d'un document cadre pour la promotion des investissements de la diaspora. Cette initiative qui viendra combler un vide devrait certainement accorder des faveurs à même de booster encore plus les investissements de la diaspora.

### **B-Au plan social**

La très grande majorité des expatriés burkinabè maintiennent des liens familiaux et sociaux avec leur pays d'origine. L'apport de notre diaspora au développement social est visible à travers le soutien quotidien aux familles, les investissements sociaux, la solidarité nationale, le transfert de compétences.

En effet, en opérant des transferts de fonds de façon régulière, les Burkinabè de l'étranger permettent à leurs familles, leurs villages ou leurs communautés de faire face aux besoins quotidiens au pays. Ils sont souvent organisés en associations dont les actions concourent au développement de leurs localités respectives. Comme bonnes pratiques en la matière, et en appoint aux investissements de l'Etat, on peut citer les réalisations de l'Association des Ressortissants de Béguédo en Italie (ARBI) et de l'Association des Ressortissants de Niaogho en Italie (ARNI). L'ARBI et l'ARNI, ont soit réalisé entièrement, soit contribué avec la participation des populations locales à la rénovation de Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) et leur dotation en ambulances, en lits d'hospitalisation et en médicaments, la construction de maternités, de Collèges d'Enseignement Général, etc.

Les Burkinabè de l'étranger sont sensibles aux différents événements qui surviennent dans leur pays. C'est ainsi que beaucoup ont répondu à l'appel à la solidarité lancé par le Gouvernement suite aux inondations du 1<sup>er</sup> septembre 2009 par leur contribution pour faire face à leurs conséquences et porter assistance aux sinistrés.

Avec l'appui technique et financier de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), à travers la mise en œuvre prochaine de la seconde phase du projet Migration pour le Développement en Afrique (MIDA), des compétences burkinabè à l'étranger pourront venir mettre de façon périodique leur savoir-faire au profit du Burkina Faso dans des secteurs d'activités où l'expertise interne manque ou demeure insuffisante.

Le Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida après avoir engrangé des résultats forts encourageants dans le domaine de la lutte contre le VIH, le SIDA et les IST, entend orienter aussi ses actions à l'attention des Burkinabè de l'étranger. Et pour une phase pilote, il mettra le cap sur la diaspora vivant en Côte d'Ivoire en raison des flux d'échanges migratoires entre nos deux pays et du taux de séroprévalence (3,4%) élevé dans ce pays.

### **C-Au plan culturel**

Si le Burkina Faso s'est illustré en interne par l'organisation périodique d'événements culturels, sa diaspora n'est pas en reste. C'est ainsi qu'elle contribue autant qu'elle peut à la valorisation de la culture burkinabè à l'étranger, notamment à travers l'organisation de journées culturelles qui, très souvent, s'articulent autour de différentes facettes de notre culture : danses, mets culinaires, productions cinématographiques, théâtre, musique etc. A ces occasions, les autres communautés étrangères et la population locale s'associent spontanément aux manifestations, créant de ce fait un brassage culturel.

En matière de promotion culturelle, il conviendrait de souligner l'exemple de certains groupes ou individus qui, à l'étranger, ont contribué à faire connaître la culture burkinabè. C'est le cas, entre autres,

de Irène Tassebedo, et de la compagnie Salia ni Seydou en danses chorégraphiques, de la troupe Liwaga de Kumasi, de la troupe Winnega.

### **Théâtre (CITO),**

Grâce au soutien de l'OIM, le Centre International de Théâtre de Ouagadougou organise régulièrement des représentations théâtrales sur le thème de la migration, jouées par des acteurs de la diaspora.

### **CINEMA (FESPACO),**

Le Festival Panafricain du Cinéma de Ouagadougou (FESPACO), manifestation biennale, offre à chaque édition un prix court métrage et un prix long métrage pour le meilleur réalisateur de la diaspora et un prix meilleur acteur (actrice) issue de la diaspora.

### **Musique ( Kundé)**

A l'occasion de l'édition du « Kundé d'or » récompensant chaque année le meilleur artiste-musicien du Burkina Faso, une place est également réservée au meilleur artiste-musicien de la diaspora.

### **D-Au plan politique**

Certains Burkinabè de l'étranger sont affiliés à des partis politiques, aux activités desquels ils participent pleinement.

En tout état de cause, tout comme aux plans économique, social et culturel, les Burkinabè de l'étranger doivent contribuer au développement de la patrie à travers le débat politique national. Certains en ont même, de vives voix, fait la revendication. Cette exigence a été relativement prise en compte depuis longtemps au niveau de l'Etat. En témoignent la représentation des Burkinabè de l'étranger à la Chambre des Représentants avant sa suppression en 2002, ainsi que l'adoption par l'Assemblée Nationale le 7 mai 2009 de la loi n°019-2009/AN relative à la modification de la loi n°014-2001/AN du 03 juillet 2001 portant code électoral, qui consacre désormais la participation des Burkinabè de l'étranger aux scrutins présidentiel et référendaire.



Enfin, dans le même esprit, le Conseil Consultatif pour les Réformes Politiques a proposé dans ses recommandations, la création d'un sénat (2<sup>ème</sup> chambre) où ils pourront à nouveau y siéger. C'est ainsi qu'en Août 2013, cinq (05) Burkinabè de l'étranger répartis entre l'Afrique, l'Europe, l'Asie et l'Amérique ont été élus sénateurs pour représenter la diaspora burkinabè.

### **E- Au plan académique**

A ce niveau, l'intervention de la diaspora s'appréhende à travers la coopération interuniversitaire où des professeurs burkinabè exerçant en Europe, aux USA ou en Afrique viennent sur invitation donner des enseignements dans des Départements à l'Université de Ouagadougou.

Cependant, il n'existe pas encore un cadre formel d'encadrement de cette diaspora.

### **III-PERSPECTIVES**

La synergie entre la Migration et le Développement va connaître une grande ampleur à travers le projet MIDA-Burkina dont la mise en œuvre de la seconde phase a été adoptée par le Conseil des Ministres en février 2013. La première phase ayant constitué en un recueil des compétences de la diaspora dans divers domaines à travers le site web [www.burkinadiaspora.bf](http://www.burkinadiaspora.bf) et les besoins des secteurs public et privé du Burkina Faso.

Cette seconde phase dont l'étude de faisabilité est confiée à un bureau d'étude consistera à créer un cadre formel pour la mise en synergie de l'offre de compétences existante de la diaspora et la demande en besoin d'investissement et de développement du Burkina Faso.